



RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX & INTERDÉPARTEMENTAUX

Saison 2026/2027



Gestionnaires	U13	U15	U18
Interdépartemental (en alternance saisons paires / impaires)	CD74 : U13F div 1 CD73 : U13M A définir : U13F div 2	CD74 : U15F div 1 CD73 : U15M A définir : U15F div 2	CD74 : U18F div 1 CD73 : U18M A définir : U18F div 2
Départemental	Comité d'appartenance		
1 – Composition	Les championnats sont composés de :		
Championnats Interdépartementaux	8 équipes F/M	8 équipes F/M	8 équipes F/M
Championnats Départementaux	A définir par le CD d'appartenance suivant les engagements		
2- Engagement	Les engagements se font directement auprès du Comité départemental de Basket-Ball d'appartenance, sur la base du volontariat.		
3 –Système de l'épreuve	L'épreuve se déroule en plusieurs phases selon les besoins et contraintes des championnats régionaux. Pour se qualifier au championnat régional, il sera nécessaire de se conformer au règlement particulier de celui-ci. Le système des épreuves est précisé dans un document spécifique diffusé avant le début des phases.		
4 - Forfait	Une équipe qui perd 3 rencontres par forfait ou par pénalité est déclarée automatiquement FORFAIT GÉNÉRAL.		

Gestionnaires	U13	U15	U18
5 – Qualifications et licences			
	Nombres de joueurs autorisés sur une rencontre		10 maximum
	Nombres de joueurs entrés en jeu		5 minimum
	Nombre maximum de mutations / prêts autorisés (licences hors OC maximum)		U13-U15 : 3 U18 : 5
	Nombre de joueurs « brûlés »		5*
	* Si 2 équipes d'un même club (ou de la même CTC) sont engagées dans la même division, le nombre de joueurs « brûlés » est monté à 7.		
Années de participation :	Le championnat U13 est réservé aux jeunes nés en 2014-2015.	Le championnat U15 est réservé aux jeunes nés en 2012-2013.	Le championnat U18 est réservé aux jeunes nés en 2009-2010-2011.
Surclassement :	Les jeunes nés en 2016-2017 régulièrement surclassés peuvent également participer à cette compétition -> Se référer au tableau de surclassements FFBB.	Les jeunes nés en 2014-2015 régulièrement surclassés peuvent également participer à cette compétition -> Se référer au tableau de surclassements FFBB.	Les jeunes nés en 2012-2013 régulièrement surclassés peuvent également participer à cette compétition -> Se référer au tableau de surclassements FFBB.
6 – Horaires et planification des rencontres	Horaire officielle : Samedi 14h00	Horaire officielle : Samedi 16h00	Horaire officielle : Dimanche 10h30
	Samedi 10h00 - 18h00 Pas de rencontre le dimanche	Samedi 10h00 - 18h00 Dimanche 10h00 - 16h00	Vendredi 19h00 - 21h00 Samedi 13h00 - 20h30 Dimanche 10h00 - 17h30
	Pour tout autre horaire, le club devra passer par une dérogation justifiée.		
7 – Organisation sportive	Application du règlement officiel FFBB sauf directives particulières mentionnées dans ce règlement		
	Temps d'échauffement minimum		
	15 minutes sur le terrain		
Temps de jeu et intervalles	Temps de jeu 4 x 8 minutes Intervalles de 2 minutes Mi-temps de 5 minutes	Temps de jeu 4 x 10 minutes Intervalles de 2 minutes Mi-temps de 5 minutes	Temps de jeu 4 x 10 minutes Intervalles de 2 minutes Mi-temps de 10 minutes

Gestionnaires	U13	U15	U18
Prolongations (autant de prolongations que nécessaire)	4 minutes	5 minutes	5 minutes
Ballon	Taille 6	U15F : taille 6 U15M : taille 7	U18F : taille 6 U18M : taille 7
Limite à 3 points :	Ligne pleine – 6,75 m		
Marque	Championnat sous e-marque V2		
8 – Directive techniques particulières	L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les U13. Les officiels ne peuvent pas intervenir dans ces situations.	L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les U15. Les officiels ne peuvent pas intervenir dans ces situations.	
Jeu offensif	Vous devez privilégier le jeu rapide et le surnombre ainsi que la défense individuelle tout terrain. L'utilisation des écrans sur porteur et non porteur est interdite, dans toutes les situations (jeu demi-terrain, touche, ...) et tout démarquage avec l'aide d'un partenaire.		
Jeu défensif	Défense Homme à Homme / Fille à Fille obligatoire > toutes défenses de types zones sont à proscrire (demi-terrain ou tout terrain, ainsi que les défenses combinées (« boîte », « double boîte », ...). Précision : un ou plusieurs joueurs qui restent dans la raquette alors que le joueur adverse est derrière la ligne de trois points et/ou qui ne le suit pas sur une coupe à l'opposé est considéré comme une défense de zone (défense combinée).		
Zone arrière	L'arbitre ne touche pas le ballon en zone arrière sur les violations, pour favoriser le jeu rapide. Pas de changement de joueurs en zone arrière sauf fautes, blessures ou temps mort.		

Gestionnaires	U13	U15	U18
	Tout club pourra signaler s'il perçoit une non-application des directives techniques particulières en adressant un mail aux Comités via leurs CT : technique@savoiebasketball.com / contact@basket74.fr Le Pôle/Commission Technique mandatera un de ses membres pour constater ou non l'infraction lors d'un ou plusieurs entraînements et/ou matchs futurs. Les Comités Départementaux de Basket-Ball de la Savoie et de la Haute Savoie se prononcent sur la conformité des déclarations et le respect des directives techniques et peuvent décider de sanctions sportives.		
9 – Statut de l'entraîneur	Pour valider le statut de l'entraîneur, celui-ci ou la personne référente de l'équipe, devra participer à la Journée de revalidation (ou à une action de formation de cadres) organisée par les Comités Départementaux de Basket-Ball de la Savoie et de la Haute Savoie		
10 - Arbitrage	Pour chaque rencontre, deux arbitres sont désignés, dans la mesure du possible, par le Pôle Officiels (73) et la Commission des Officiels (74).		
11 – Cas non prévus	Tous les cas non prévus au présent règlement, seront tranchés par le Comité Directeur du Comité Départemental de Basket-Ball de la Savoie et le Comité Départemental de la Haute Savoie après avis des Pôles/Commissions Technique et Sportive.		